

Grand succès de la cession de 4 pc du capital de Maroc Telecom

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-07-2007 01:44:25

L'opération de cession par l'Etat de 4 pc du capital de Maroc Telecom sur la bourse de Casablanca a été un "grand succès" de par son délai record, le prix de l'action situé au sommet de la fourchette (130 DH) et la qualité des investisseurs.

Cette opération a généré 4,57 milliards de DH, dont 50 pc sont destinés au Fonds Hassan II pour le Développement économique et social, se répartissant en 4,35 milliards DH au profit de 32 investisseurs marocains (caisses de retraite, compagnies d'assurances, OPCVM et banques), et 212 millions DH destinés à 11 investisseurs internationaux qui découvrent le Maroc pour la première fois.

Présentant vendredi les résultats de l'opération, le ministre des Finances et de la privatisation, M. Fathallah Oualalou a indiqué que la demande totale exprimée par les investisseurs a atteint 96.093.756 titres contre une offre de 35.163.814 titres soit un taux de sursouscription de 2,73, ce qui représente un niveau très élevé pour les opérations de ce genre.

Un total de 59 investisseurs ont formulé une demande d'achat, dont 29 investisseurs marocains et 30 internationaux appartenant à plusieurs pays (France, Royaume-Uni, Allemagne, Emirats Arabes Unis, Etats Unis, Suisse..), a précisé M. Oualalou, cité par un communiqué du ministère parvenu à la MAP.

L'allocation a été faite au profit des souscripteurs qui ont offert le prix le plus élevé, à savoir 130 DH par action, égal à celui enregistré par la Bourse de Casablanca le jour de clôture du livre d'ordres, ajoute le communiqué, relevant que l'allocation a été opérée sur une base proportionnelle marquant ainsi un traitement équitable de tous les souscripteurs.

Le taux de satisfaction global a atteint 37 pc avec une taille moyenne de l'allocation par investisseur de 143 millions de DH. La procédure de cession rapide par voie boursière, poursuit le communiqué, est originale et constitue une première au Maroc, dès lors qu'elle se base sur un livre d'ordres et une allocation discrétionnaire par l'Etat prenant en compte la qualité des souscripteurs. Cette opération exceptionnelle se caractérise par le placement total de la transaction sur la place de Casablanca, son ouverture aux investisseurs institutionnels marocains qualifiés, y compris les banques, et aux investisseurs étrangers.

Elle représente l'équivalent de 7 mois de volumes de cotation du titre et représente la 2ème plus importante opération à Casablanca après l'IPO de Maroc Telecom en 2004. C'est également une opération d'envergure même à l'échelle internationale puisqu'elle se situe au 43ème rang sur 279 opérations équivalentes sur les 12 derniers mois.

Durant la phase de préparation, de réalisation et de placement, le ministère des finances et de la privatisation a été assisté par des conseils et des experts de renommée (les banques d'affaires CFG Group, BCP et Morgan Stanley et le cabinet d'avocats "August et Debouzy").

L'opération a été conduite par un comité de pilotage présidé par la Direction des entreprises publiques et de la privatisation (DEPP) et comprenant les représentants du management de la société, de la Direction du Trésor et des financements extérieurs, et des banques conseils.

Cette opération, a souligné le ministre, est bénéfique pour le Maroc qui marque son attractivité auprès des investisseurs internationaux comme en témoignent l'entrée de nouveaux fonds dans le capitale de Maroc Telecom, et pour le secteur des télécommunications "qui donne une meilleure visibilité sur son évolution dans un contexte de concurrence plus accrue".

Réalisée dans le cadre de la loi 39-89 autorisant le transfert d'entreprises publiques au secteur privé, cette cession a pris la forme d'un placement réservé aux investisseurs institutionnels marocains et internationaux par la construction de livre d'ordres.

Source: MAP